

Location de vehicule/jour de retard

Par Arthur75, le 27/09/2011 à 18:36

Bonjour,

Suite à la Gay pride 2011, j'ai voulu rende le véhicule à gare de Lyon, (Paris12) car les rues menant à la roquettes, (Paris11) étaient bouché, mais les personnes de l'accueil" mon simplement dit que je pouvais la faire stationné, ils me réclame 1 jours de plus ! (sans avoir tenu compte de mes messages).

La personne qui me l'a finalement réceptionné le lendemain m'a dit qu'ils "aurait du". Je sais pas quoi faire vu que les communications ne vont que dans un sens!

Par amajuris, le 27/09/2011 à 20:38

bir

les mails et sms n'ont aucune valeur juridique.

cdt

Par Arthur75, le 28/09/2011 à 16:44

Qui vous parle d'sms?

Je l'ai l'ai contacté sur leurs sites et par téléphone!

Pour les valeurs juridiques je m'en passerai bien pour le moment, le problème est de leurs cotés, ça coule de source et persisté a me facturer devient du harcèlement, nan ?

Par mimi493 , le 28/09/2011 à 16:48
Si votre contrat indiquait que vous deviez la remettre à un endroit, vous deviez le faire